



Rénovation d'une toiture en fibres-ciment amiantée avec ONDUCLAIR® RENOV FC

En juin dernier près de Nîmes, l'entreprise Affortit Construction a été mandatée pour rénover la toiture en plaques de fibres-ciment d'un atelier de menuiserie. Cette toiture amiantée présentait des signes de dégradation dus à l'usure naturelle et aux aléas climatiques, entraînant des problèmes d'étanchéité et de confort thermique.

La législation en termes de rénovation d'une toiture en fibres-ciment amiantée implique de nombreuses contraintes. Déposer ce type de toiture prend du temps et peut vite devenir lourd d'un point de vue financier. **Pour rénover en toute sécurité la toiture de cet atelier avec un budget maîtrisé et sans interruption des activités de l'entreprise, Éric Affortit, Gérant de la société Affortit Construction, a choisi ONDUCLAIR® RENOV FC développé par ONDULINE. Conçu spécifiquement pour la rénovation des toitures en fibres-ciment, ce système de sur-couverture permet de préserver la toiture existante tout en améliorant significativement ses performances thermiques et son étanchéité.**

« ONDUCLAIR® RENOV FC a permis de rénover cette toiture complexe avec une efficacité remarquable. La qualité des plaques et la facilité de mise en œuvre nous ont permis de répondre aux attentes du client en termes de durabilité et de performances énergétiques. Sans dépose de l'existant et sans perçage, ce système de sur-toiture ONDULINE offre une alternative économique et sécurisée au désamiantage traditionnel. Les travaux ont pu être réalisés sans suspendre les activités de notre client et sans déménager les infrastructures. Cela représente un gain de temps et une économie considérables. » explique Éric Affortit, Gérant de la société Affortit Construction.



Voir la vidéo du chantier



TECHNICITÉ ET SÉCURITÉ

ONDUCLAIR® RENOV FC

Une solution complète et économique pour la rénovation des toitures en fibres-ciment

Le système ONDUCLAIR® RENOV FC est une solution de sur-toiture efficace qui renforce l'étanchéité et l'isolation de la toiture dans le strict respect de la législation « amiante ». Le procédé consiste à couvrir, sans aucun perçage, la toiture ondulée en fibres-ciment des bâtiments.

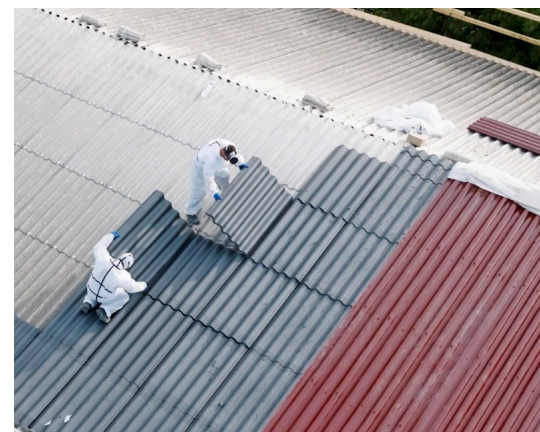
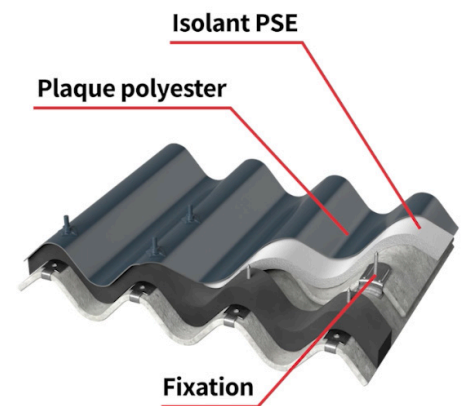
Posé sur les plaques existantes, ONDUCLAIR® RENOV FC se compose **d'un isolant en polystyrène expansé**, graphité ou non, qui améliore significativement le confort thermique des locaux. Celui-ci est ensuite recouvert **de plaques ondulées en polyester armé fabriquées sur mesure** qui assurent la parfaite étanchéité de la toiture.

Des attaches spécifiques viennent pincer les plaques de fibres-ciment existantes pour un recouvrement parfait sans altérer le support, réduisant le risque de propagation de fibres d'amiante.

Disponible en épaisseurs 30, 50 et 80 mm et en plusieurs coloris (gris basalte, gris anthracite, bleu gris, brun rouge et gris lumière), ONDUCLAIR® RENOV FC s'intègre harmonieusement à l'existant.

Combinant légèreté et facilité d'installation, ce système est très rapide à mettre en œuvre. Un poseur peut couvrir à lui seul entre 8 et 10 m² par heure. De plus, son poids très léger à partir de 3 kg au m² évite toute surcharge sur la structure existante.

Et, pour assurer une étanchéité complète et une finition parfaite une riche gamme d'accessoires (faitières, raccords de murs, rives...) accompagne ONDUCLAIR® RENOV FC. Il est également possible de l'associer à des plaques translucides pour réaliser des puits de lumière.



Pour Éric Affortit, Gérant de la société Affortit Construction qui a réalisé la pose « La formation SS4 a été essentielle pour notre équipe. Nous avons mis en place toutes les mesures de sécurité nécessaires : équipements individuels de protection, échafaudages sécurisés... La sécurité sur un chantier amianté n'est pas un vain mot. Grâce à ONDUCLAIR® RENOV FC, nous avons pu offrir à notre client une solution innovante et sécurisée. »



Un chantier respectueux des normes « sous-section 4 » (SS4)

La mise en œuvre du système ONDUCLAIR® RENOV FC a été réalisée dans le strict respect des normes « sous-section 4 » (SS4), relatives aux interventions sur matériaux amiantés. Les étapes de mise en œuvre ont été minutieusement suivies pour garantir la sécurité des ouvriers et des usagers du bâtiment :



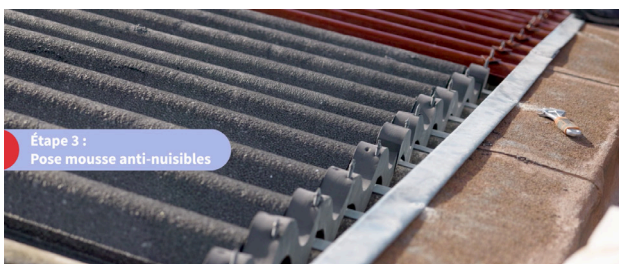
Étape 1 :
Aspersion surfactant

1. Aspersion d'un surfactant pour bloquer les fibres d'amiante.



Étape 2 :
Mise en place fixations

2. Mise en place des fixations tire-fond.



Étape 3 :
Pose mousse anti-nuisibles

3. Pose des closoirs mousse anti-nuisibles.



Étape 4 :
Pose du PSE

4. Embrochage du PSE (polystyrène expansé) graphité, améliorant l'isolation thermique.



Étape 5 :
Pose plaque polyester

5. Pose des plaques en polyester armé, fabriquées sur mesure et sans pré-perçage, pour une installation rapide et sécurisée.



Étape 6 :
Finitions

6. Pose des finitions (rives et arêtiers) pour garantir l'étanchéité et l'esthétique de la toiture.

CARACTÉRISTIQUES

- Épaisseurs disponibles : 30 mm, 50 mm, 80 mm
- Poids : à partir de 3 kg/m² , évitant les surcharges sur la charpente.
- Coloris : gris basalte, gris anthracite, bleu gris, brun rouge et gris lumière

R = résistance thermique en m² k/W

λ = conductivité thermique en W/m.K

e = épaisseur de l'isolant en m

$R = e/\lambda$

Épaisseur (mm)	Isolant PSE	Isolant PSE Graphité
30	0,83	0,94
50	1,39	1,56
80	2,22	2,50
λ	0,036	0,032

DÉTAILS DU CHANTIER

- Surface de la toiture : 200 m²
- Type de bâtiment : Atelier de menuiserie
- Date des travaux : Juin 2024
- Poseur : Affortit Construction

À PROPOS D'ONDULINE :

Onduline a été fondée en France dans les années 40 avec l'introduction de sa première innovation du même nom : une solution de toitures et de sous-toitures à base de fibres de celluloses recyclées, imprégnées de bitume pour les rendre étanches à l'eau.

Onduline France, implantée depuis 1994 à Yainville, dans le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, fait partie du groupe international Onduline présent sur les 5 continents et dans plus de 100 pays. Avec ses 31 filiales commerciales dans le monde, 9 usines de production, le groupe qui compte 1 050 salariés réalise un chiffre d'affaire de 250M d'euros en 2022.

L'offre produits inclut des plaques de couverture légères à base de fibres de cellulose recyclées, des plaques transparentes en polycarbonate, PVC et Polyester, des membranes d'étanchéité et des films/écrans de sous-toiture. Qu'il s'agisse de maisons individuelles, de petits collectifs, de bâtiments publics ou privés, industriels ou agricoles, partout dans le monde, Onduline propose des performances de haut niveau, une mise en œuvre facile et une longévité exemplaire.

Onduline fait partie de la division Roofing and Waterproofing de Kingspan. Créée en 2022, la nouvelle division vise à élargir l'offre de toitures de Kingspan, englobant des solutions de toitures plates et en pente.

www.onduline.fr

Retrouvez l'information et les visuels ONDULINE sur www.primavera.fr
Rubrique espace presse ou sur simple demande au 01 55 21 63 85 - primavera@primavera.fr

ONDULINE FRANCE SAS

ZI BP 15

76480 Yainville

Tél : 02 35 05 90 90

www.onduline.fr